

Une audience sera organisée en Bolivie pour habiliter la candidature de l'ex-président Evo Morales



La Paz, 20 mars (RHC)- L'audience d'appel pour habiliter comme candidat à sénateur l'ex-président de la Bolivie Evo Morales aura lieu aujourd'hui après sa suspension par la Salle Constitutionnelle Seconde du Tribunal de Justice.

Au cours de l'audience la défense cherchera à annuler la décision d'inhabilité d'Evo Morales comme candidat à premier sénateur de Cochabamba, action qualifiée d'illégale par plusieurs membres du Tribunal Suprême Électoral car elle n'est pas conforme aux normes de l'organe électoral.

Le recours présenté la semaine dernière par les avocats du leader indien et par des délégués du Mouvement vers le Socialisme contre l'organe électoral a été suspendu mercredi à cause de l'absence mercredi dernier d'un membre de cet organe judiciaire, selon ce qu'ont fait savoir les magistrats de la salle.

Le 20 février dernier, la Salle au Grand complet du Tribunal Suprême Électoral a rendu officielle la décision d'inhabilité de Morales car soit-disant il ne remplit pas la

condition de résidence permanente car il est exilé en Argentine.



Radio Habana Cuba